



SIG17

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Février 2018

SIERRE, MURAZ LES GRANDS-PRÉS

Octobre-décembre 2017



ARIA

Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes
Rue du Rawyl 66 • 1950 Sion
Tél. 027 323 51 07
aria@aria-sa.ch

Gabriele GIOZZA

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Caractéristiques du site | 3 |
| Date des interventions | 3 |
| Liste des participants | 3 |
| Localisation du gisement | 4 |
| Contexte archéologique | 5 |
| Déroulement des travaux | 6 |
| Description de la séquence stratigraphique..... | 7 |
| La céramique: observations préliminaires | 21 |
| Les restes fauniques | 24 |
| Conclusions | 25 |
| | |
| Annexe 1 SIG17 Coupe ST4B / Log ST4A | 28 |
| Annexe 2 SIG17 Coupe 1 | 29 |
| Annexe 3 SIG17 Logs ST1/2/3/5A/5B | 30 |
| Annexe 4 SIG17 Logs 1 à 3 (verticalisés) | 31 |
| Annexe 5 SIG17 Mobilier céramique | 32 |
| Annexe 6 SIG17 Liste des couches | 34 |
| Annexe 7 SIG17 Liste du mobilier | 43 |
| Annexe 8 SIG17 Liste des échantillons | 48 |
| Annexe 9 SIG17 Liste des plans | 49 |
| Annexe 10 SIG17 Liste des photographies | 50 |
| Annexe 11 SIG17 Liste des points topographiques | 54 |
| Annexe 12 SIG17 Liste des datations C14 | 55 |

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Commune: Sierre
 Localité: Muraz
 Lieu-dit: Les Grands-Prés
 Parcelle: 2728
 Sigle du chantier: SIG17
 Coordonnées: 2'606'767/1'127'221 (CN1287)
 Altitude: environ 608 m
 Surface fouillée: 90 m²
 Type de gisement: habitat
 Type d'intervention: fouille d'urgence non programmée

DATES DES INTERVENTIONS

Interventions les 16 et 17 octobre et du 14 novembre au 19 décembre 2017

LISTE DES PARTICIPANTS***Fouille***

| | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Miguel Alvarez | aide-fouilleur |
| Flamur Dalloshi | technicien de fouille |
| Christian Gaudillère | technicien de fouille |
| Gabriele Giozza | archéologue responsable du chantier |
| José Victor Goncalves | aide-fouilleur |
| Sylvain Mayoraz | aide-fouilleur |

Rapport

Gabriele Giozza, avec la participation de :
 Philippe Curdy,
 Mireille David-Elbiali,
 Christian Gaudillère,
 Manuel Mottet,
 Nicole Reynaud Savioz,
 Hubert Smulders,
 Olivier Thuriot.

LOCALISATION DU GISEMENT

Le gisement se trouve à l'emplacement d'une ancienne menuiserie, à l'extrémité ouest du replat occupé par le village historique de Muraz (fig. 1 et 2). Ce replat, qui domine d'une soixantaine de mètres la ville de Sierre, est parcouru sur sa partie ouest par la Monderèche qui prend sa source au Cry d'Er; ce petit torrent, aujourd'hui canalisé, borde le gisement archéologique au sud.

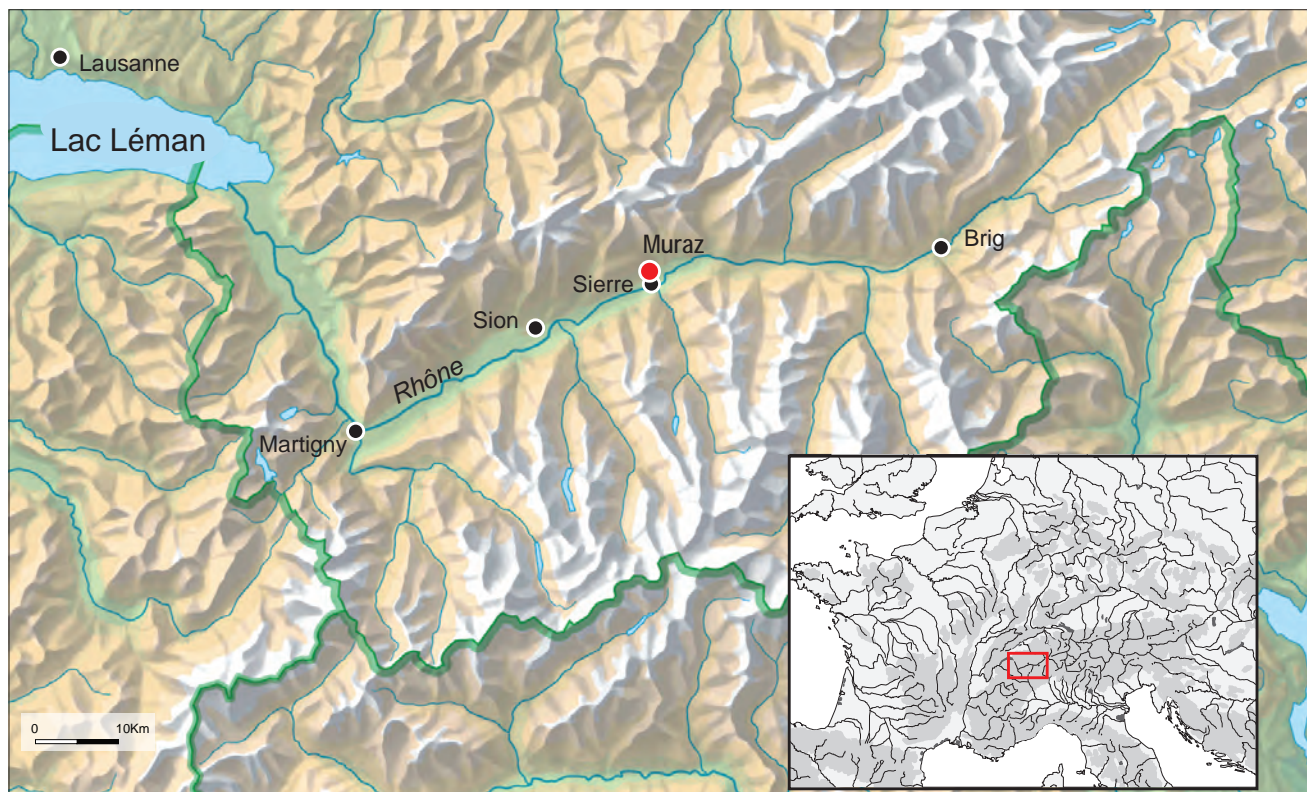


Fig. 1 – Valais. Situation de Muraz, commune de Sierre.

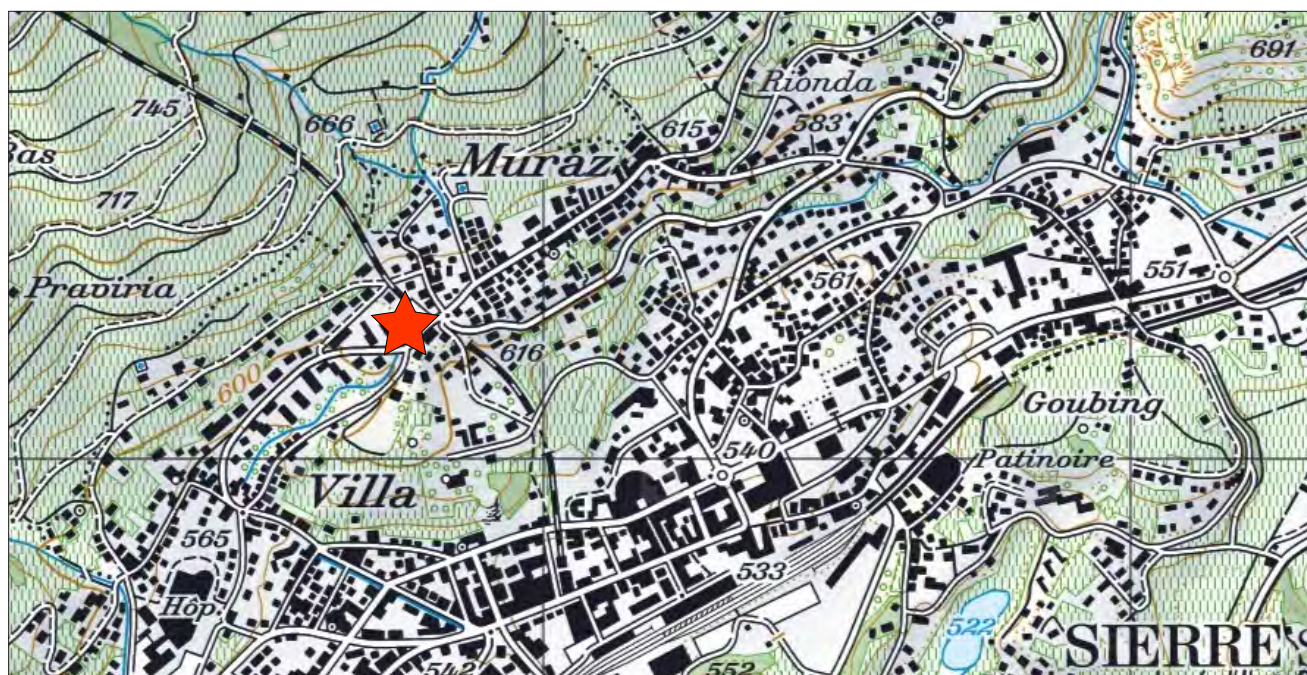


Fig. 2 – Muraz, commune de Sierre. Localisation de l'intervention.

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Plusieurs objets découverts à Muraz provenant de sépultures sont entrés dans les collections des Musées cantonaux du Valais. Bien que peu précises, les données assurent cependant la présence d'occupations humaines dans le secteur de Muraz au moins au cours de la fin de l'âge du Bronze et du Second âge du Fer ; une intervention archéologique en 1985 a apporté des informations plus précises, dévoilant un habitat d'époque romaine et des traces d'occupation de l'âge du Fer.

En janvier 1888, on détruit plusieurs tombes près de Muraz (localisation imprécise). Les objets ont été perdus sauf trois pièces : un bracelet à godrons en argent massif (La Tène B2/C1, fig. 3) et deux bagues en argent (une bague coudée et une bague spiralée, La Tène D)¹.

Un second ensemble est découvert en 1893. Le lot portant le n° inv. 648 comprend une série de pièces « provenant d'un cimetière ». Trois pendeloques-rouelles (fig. 4), quatre bracelets simples à jonc de section circulaire et deux anneaux sont datés du Bronze final (Ha B)² ; à ce lot s'ajoute peut-être un disque de tôle décoré de bossettes plus tardif (disque de fibule de tradition nord-italique daté probablement de la fin du Premier âge du Fer). Pour les pièces de l'âge du Bronze, on serait probablement en présence d'un dépôt votif plutôt que d'ensembles funéraires.

En 1985, sur une parcelle (n°8693, fig. 5, voir page suivante) située une centaine de mètres à l'aval du site, on a découvert et fouillé des vestiges d'époque romaine et des structures de combustion datées par C¹⁴ du Second âge du Fer³.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

À la suite de l'intervention des collaborateurs du SBMA qui ont constaté la présence de vestiges archéologiques en partie détruits par la construction d'un nouvel immeuble, les travaux de terrassement ont été interrompus pour permettre une fouille sur une portion de terrain où la séquence archéologique paraissait intacte⁴.

Le bureau ARIA SA a été chargé de l'exécution de la fouille et de l'analyse de la séquence archéologique. Les conditions de fouille hivernales ont entraîné la mise en place d'une infrastructure de protection importante (tente et chauffage, fig. 6, page suivante). Les travaux de terrain ont concerné 15 décapages de surface, exécutés en partie à la main et en partie à l'aide d'une petite pelle mécanique⁵ ; ils ont été complétés par le relevé d'une coupe de référence (Coupe CP1) et de trois Logs (L1, L2 et L3).



Fig. 3 – Bracelet à godrons en argent massif, La Tène B2/C1 (Photo Musées cantonaux VS, Heinz Preisig).



Fig. 4 – Pendeloques découvertes à Muraz en 1893 (Photo Musées cantonaux VS, Robert Barradi).

1 Philippe CURDY et Barbara GUÉNETTE-BECK, « Les Alpes, les Celtes et l'argent. A propos d'un bracelet à godrons de Sierre », in: VRAC, 2001, p. 46-47.

2 O.-J. BOCKSBERGER, *L'Âge du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois*, 1964. p. 96, fig. 30, n° 42-43.

3 François WIBLÉ, « Sierre entre Villa et Muraz : rapport sur une intervention de sauvetage effectuée entre le 19 et le 25 juin sur la parcelle n°8693, 15 juillet 1985 », document déposé au SBMA.

4 Travaux effectués par le SBMA : sondages SD1 à SD4, coupes ST1 à ST5 (Romain Andenmatten et Corinne Juon, SBMA).

5 Nous tenons à remercier l'équipe de l'entreprise Dénériaz SA pour leur disponibilité.

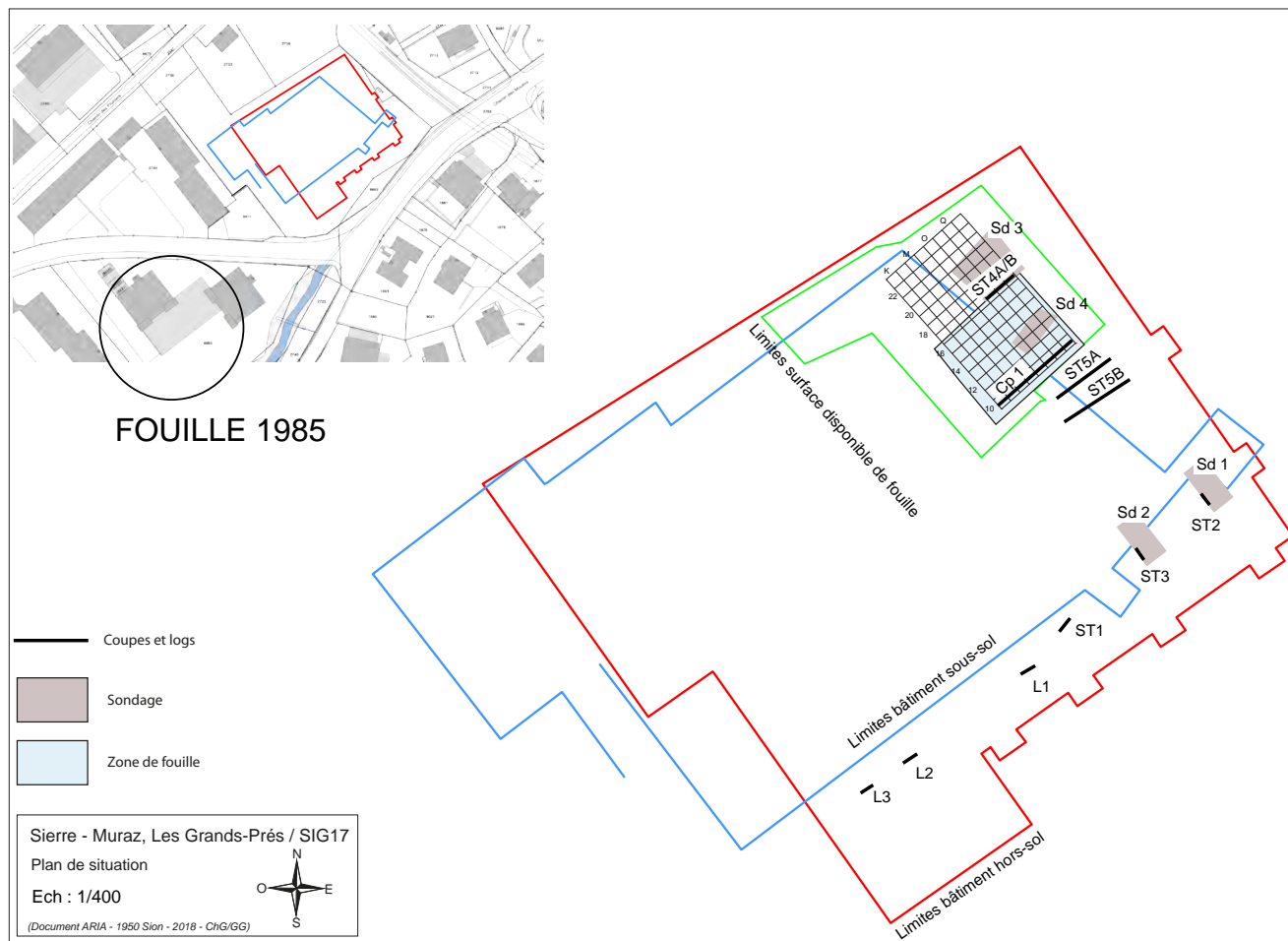
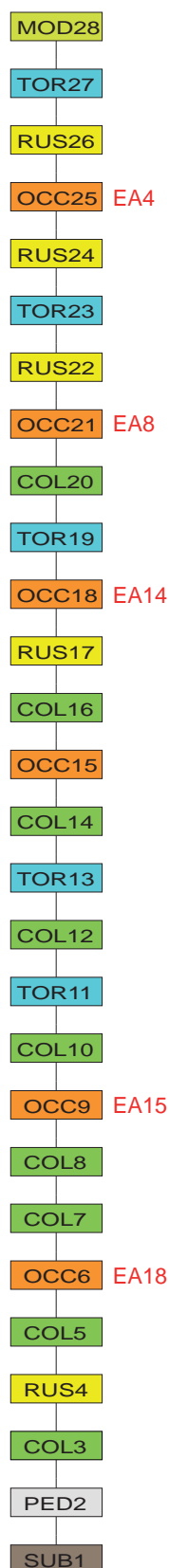


Fig. 5 – Localisation de la fouille 2017, non loin de l'intervention de 1985.



Fig. 6 – L'installation du chantier archéologique.

DESCRIPTION DE LA SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

**SUB1**

Le phénomène géologique le plus ancien repéré sur le site est le sommet de l'éboulement de Sierre (Holocène ancien, vers 7500 BC). Une petite portion de ce glissement de terrain a été observée dans la partie sud du site, le long de l'excavation du terrassement (**ST1-2-3-5B, L1-2-3**). Il s'agit, à cet endroit, d'un dépôt assez compact et mal classé, à matrice sablo-argileuse graveleuse, de couleur brun jaune et d'aspect hétérogène avec des gravillons et des cailloux. Le sommet de l'éboulement est par endroits érodé par un dépôt torrentiel.

PED2

Au sommet du substrat, on observe la présence d'un sol enfoui (**ST1-3-5B, L1-2**) d'une épaisseur variant de 5 à 10 cm. Il s'agit d'une couche de limon sableux brun jaune à noirâtre, compact, assez homogène, avec la présence de quelques charbons de bois (fig. 7). Par endroits, le sédiment est légèrement rubéfié et contient des graviers et des pierres de petites et moyennes dimensions (5-15 cm). La présence de charbons de bois et de quelques traces de rubéfaction est peut-être l'indice d'un incendie de forêt. Aucune trace de présence humaine n'a été repérée dans ce niveau.

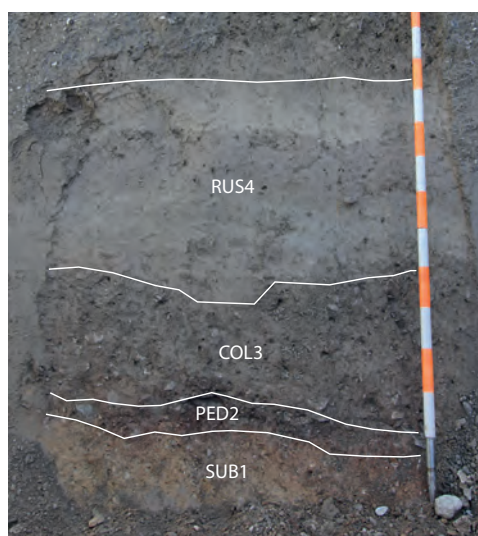


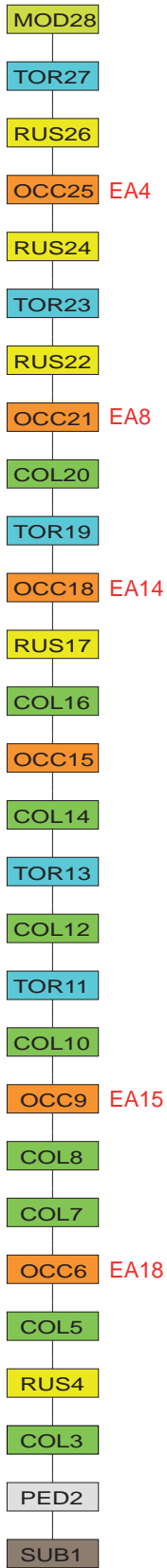
Fig. 7 – ST1, le paléosol PED2. Photo SBMA.

COL3

Un dépôt de colluvions bien triées, constituées de limon fin gris beige sombre légèrement gravillonneux et caillouteux, est observé en relation avec une dépression dans le substrat (**ST1, L1**) et recouvre le sol enfoui **PED2**.

RUS4 et COL5

Un fin dépôt de ruissellement (**RUS4**) scelle les colluvions **COL3** et le sol enfoui **PED2** (**Surface, CP1, ST1-3.5B, L1-2-3**). Il s'agit d'un limon sableux beige jaune très homogène avec quelques lentilles de sable gris, de rares charbons de bois épars. Dans la partie sud (**ST1, L1-2-3**), on note la présence d'une lentille de sédiment plus sombre avec quelques charbons de bois. Ce ruissellement est recouvert (**Surface, ST3-4B-5B**) par des colluvions fines (**COL5**) avec une matrice assez semblable à celle du ruissellement, mais avec des inclusions de petits cailloux et quelques gravillons.



OCC6

Première occupation anthropique attestée sur le site et repérée en surface dans les mètres K-M/13-14. Elle se présente sous la forme d'un fossé creusé dans les colluvions **COL5** (Z1/49, fig. 8).

Cette structure, qui se poursuit au-delà des limites de fouille, est une rigole de forme sinueuse, visible sur une longueur de 2,40 mètres. Le creusement, à parois régulières avec un fond légèrement concave, est large de 0,40 m et profond de 0,20 m. Les pierres et blocs (0,10-0,40 m) sont présents sur deux rangées. Ils sont noyés dans un sédiment limoneux fin qui comble la structure. La présence de lentilles de graviers qui comblent le surcreusement du fond de la rigole indique une circulation d'eau autour des pierres.

L'analyse C¹⁴ effectuée sur les charbons de bois provenant du fossé **Z1/49** (EA18) a fourni pour cette occupation une datation comprise entre 4228 et 3963 av. J.-C.

| Eléments constitutifs de l'occupation 6 | | Description | Mobilier | Fonction/Interprétation |
|---|-------|---|--------------------------|-------------------------|
| OCC6 | Z1/49 | Alignement de gros blocs (sur deux rangées) posés dans une rigole rectiligne/courbe dans une matrice limoneuse brune avec quelques cailloux et pierres, lentille de sable et graviers (dépôt torrentiel) qui comblent des dépressions au fond de la structure | Faune, pierre travaillée | Fossé de drainage |

Mobilier

Un seul os animal et un bloc de pierre taillée avec des traces de travail (fig. 9).



Fig. 8 – OCC6, le fossé Z1/49 (vue depuis le sud-ouest, photo ARIA SA).



Fig. 9 – Artefact en pierre (SIG17-174) provenant du fossé Z1/49.

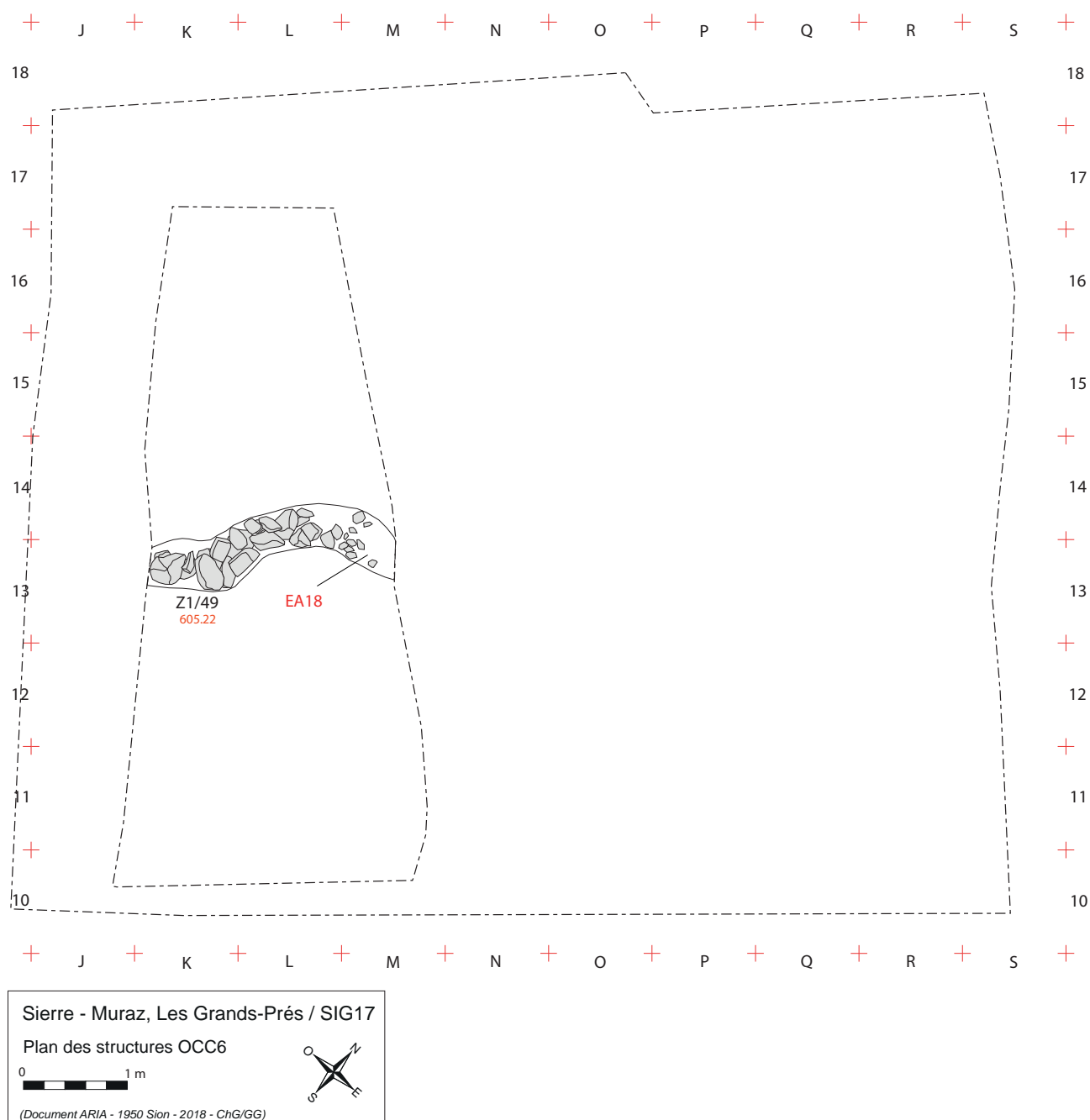


Fig. 10 – OCC6. Plan de répartition des structures

COL7 et COL8

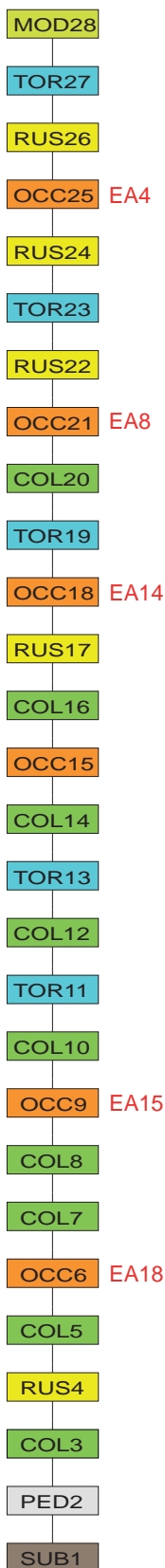
Ces dépôts, mis au jour en surface et repérés dans les coupes **CP1**, **ST4B** et **ST5A/B**, recouvrent le fossé **Z1/49**. Ils sont constitués de limons fins sableux brun gris avec quelques petites pierres et quelques charbons de bois épars.

Mobilier

COL7: deux fragments de céramique, dont une petite languette.

COL8: 19 fragments de céramique, dont un gros fragment de jarre avec languette et cordon, quatre éclats de silex et 9 fragments d'os animal.

La céramique présente des éléments caractéristiques du Néolithique final ou du Bronze ancien.



OCC9

Cette occupation qui se développe directement sur les colluvions **COL8** a été repérée en surface dans les mètres O-Q/12-16. Il s'agit du fond d'un bâtiment matérialisé par des amas de pierres avec quelques blocs et une dalle dressée formant un angle entre eux (**Z1/39** et **Z1/40**). À ces aménagements, base probable de sablières qui devaient s'appuyer contre les blocs, paraissent liés un gros bloc (**Z1/41**) ainsi qu'un radier de pierres (**Z1/43**). Des faibles traces d'incendie relativement érodées (**Z1/38**) recouvrent ces aménagements. L'espace défini par ces empièvements, long de 4 m et large de 2 m, occupe un replat dont la limite aval se situe dans les mètres O/10-13 et correspond à l'alignement **Z1/40**. La forte érosion et la vision partielle de ces structures, qui se poursuivent au-delà des limites de la fouille, en limitent l'interprétation.

L'analyse C¹⁴ effectuée sur les charbons de bois provenant de la zone de démolition **Z1/38** (EA15) a fourni pour cette occupation une datation comprise entre 2009 et 1766 av. J.-C.

| Eléments constitutifs de l'occupation 9 | Description | Mobilier | Fonction/Interprétation |
|---|-------------|----------|--------------------------------|
| OCC9 | Z1/48 | | Traces d'incendie |
| | Z1/39 | | Soubassement pour une sablière |
| | Z1/40 | | Soubassement pour une sablière |
| | Z1/41 | | Blocage pour une sablière |
| | Z1/43 | | Radier |



Fig. 11 – OCC9. Les structures (vue depuis le nord-ouest, photo ARIA SA).

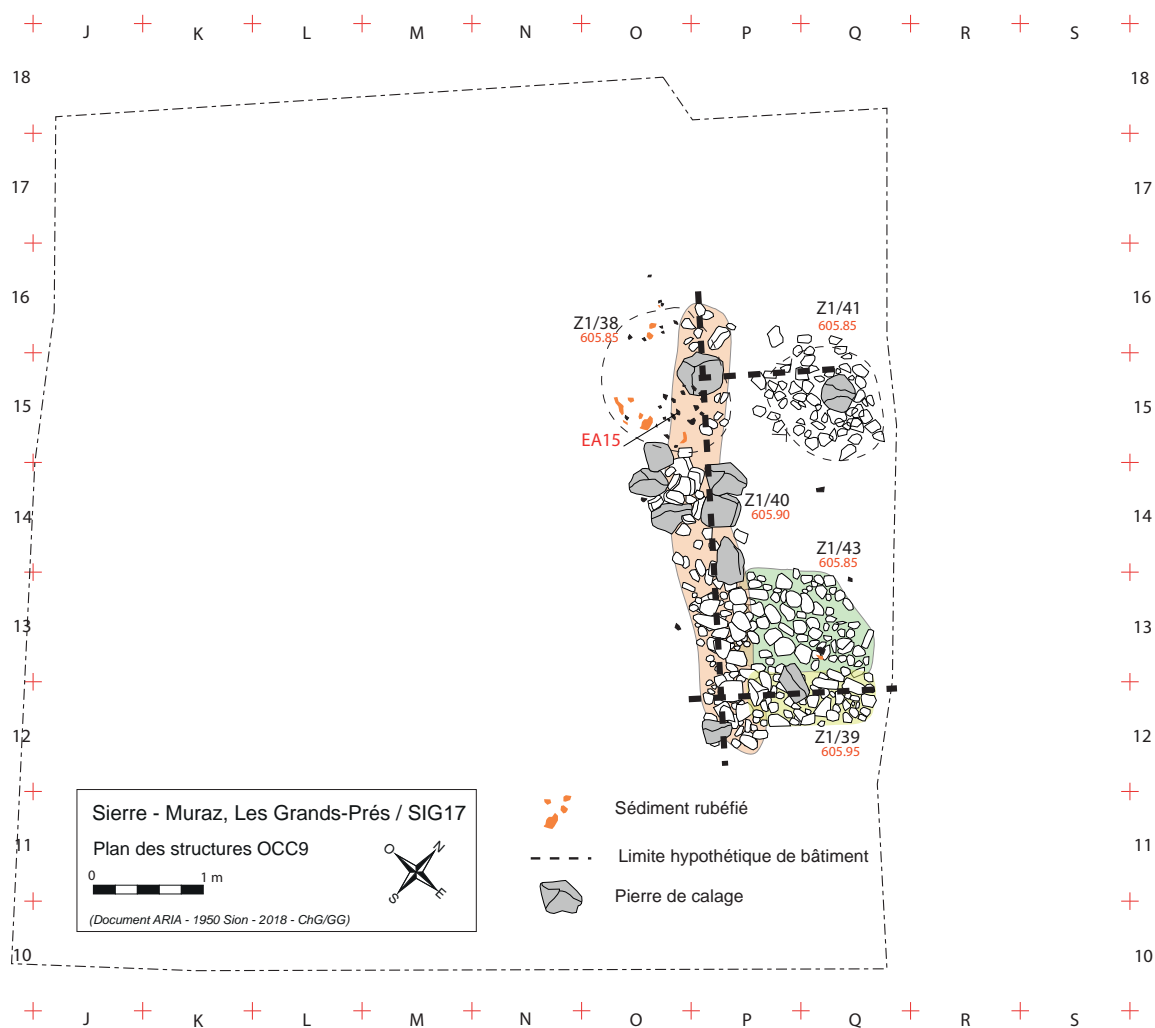
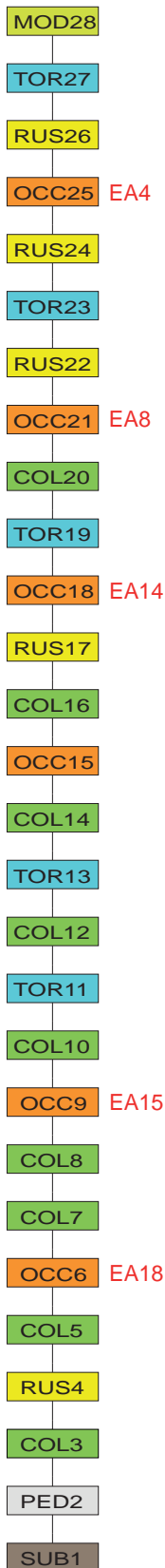


Fig. 12 – OCC9. Plan de répartition des structures.



COL10, 12, 14 et TOR11, 13

Une série de dépôts de colluvions de pente, en alternance avec des alluvions torrentielles, se dépose sur le site après l'occupation **OCC9**. Fouillés partiellement en surface (**COL10, TOR11 et 13**) et repérés dans les coupes (**CP1, ST4B, ST5A/B**), ces dépôts de pente présentent un pendage nord-sud, à partir de la limite aval du replat occupé par le bâtiment de l'**OCC9**.

Les colluvions se composent de limons sableux hétérogènes de couleur brun et brun gris avec des gravillons et des pierres, et la présence de rares charbons de bois de petite taille. Les alluvions torrentielles ont une matrice sableuse grise avec des graviers, des gravillons et des pierres. On note que **TOR11** creuse de profonds chenaux en déposant sur les bords des sédiments plus fins.

Mobilier

COL10: 27 fragments de céramique, dont un fragment décoré et deux fragments de bord, 13 restes fauniques.

TOR11: 5 fragments de céramique (dont un fragment d'anse), 4 restes fauniques.

La céramique présente des éléments caractéristiques de la période campaniforme ou du Bronze ancien.

OCC15

Cette occupation est marquée par la présence d'un long fossé creusé dans les colluvions **COL14**. Le fossé (**USA15**, fig. 13), large d'environ un mètre et profond de 0,20m, est visible sur une longueur de 7m. Il marque probablement une limite de terrasse. En effet, à l'aval de cette structure, les couches présentent un pendage relativement fort tandis qu'à l'amont les dépôts de pente forment un replat. Contemporaines du fossé, on relève la présence de deux petites cuvettes repérées dans la coupe **ST4B**.

| Eléments constitutifs de l'OCC15 | | Description | Mobilier | Fonction/Interprétation | |
|----------------------------------|-------|-------------|---|-------------------------|---------|
| OCC15 | AFC31 | USA15 | Fossé orienté nord-ouest/sud-est visible sur une longueur de 7m avec une largeur d'environ 1m et une profondeur de 0,20m, et des parois légèrement inclinées vers le fond. Remplissage: pierres de petites et moyennes dimensions dans un limon sableux brun. | Céramique, faune | Fossé |
| | | ST4B/7 | Cuvette large de 0,45m, prof. de 0,12m, comblée par un sable silto-gravillonneux gris avec des pierres < 5 cm, contient de la faune. | Faune | Cuvette |
| | | ST4B/8 | Cuvette large de 0,25m, prof. de 0,10m, comblée par des silts gravillonneux gris beigeâtre avec quelques pierres < 7 cm et des nodules d'argile (rubéfié) < 4 cm. | | Cuvette |

Mobilier

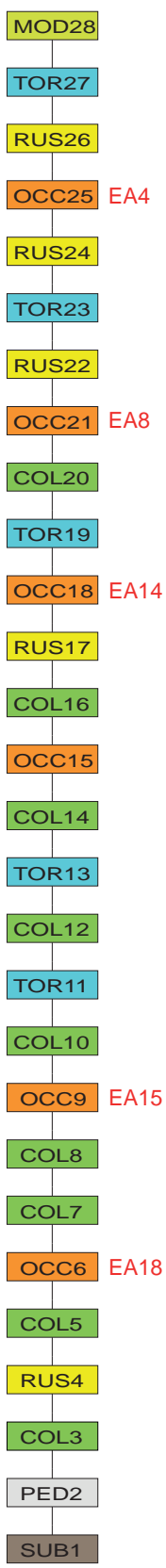
USA15: 13 fragments de céramique (dont un décoré, 2 restes fauniques).

ST4B/7: 11 restes fauniques.

La céramique présente des éléments caractéristiques de la période du Néolithique final ou de l'âge du Bronze ancien.



Fig. 13 – OCC15. Le fossé USA15 (vue depuis le nord-ouest, photo ARIA SA).



COL16 et RUS17

Des colluvions de pente suivies par une couche de fin ruissellement se déposent sur le site après l'occupation **OCC15**. Fouillés partiellement en surface et repérés dans les coupes, ces dépôts de pente présentent aussi un pendage nord-sud, mais créent un replat plus grand de quelques mètres vers l'aval par rapport au précédent.

Les colluvions se composent de limons sableux de couleur brun beige avec quelques pierres de petites dimensions et quelques charbons de bois. Le ruissellement présente la même matrice, mais plus fine et homogène avec de rares inclusions de charbons de bois.

Mobilier

COL16 : 69 fragments de céramique, dont un fragment de bord décoré et une languette.

RUS17 : 20 fragments de céramique, dont un fragment d'anse.

La céramique présente des éléments caractéristiques de la période du Néolithique final ou de l'âge du Bronze ancien.

OCC18

Sur le replat formé par le ruissellement **RUS17**, on a mis au jour une série de structures en négatif, restes probables d'un grand bâtiment dont le sol et les aménagements internes ont été complètement érodés. Il s'agit de trois grands trous de poteaux, caractérisés par de grandes dalles utilisées comme calages et de deux rigoles qui délimitent, avec les poteaux, un espace quadrangulaire de 7,30m sur 5,60m (fig. 14).

L'analyse C¹⁴ effectuée sur les charbons de bois provenant du comblement du trou de poteau **Z1/28** (EA14) a fourni pour cette occupation une datation comprise entre 1919 et 1700 av. J.-C.

| Eléments constitutifs de l'OCC18 | | Description | Mobilier | Fonction/Interprétation | |
|----------------------------------|-------|-------------|--|-------------------------|----------------|
| OCC18 | AFC28 | USA12 | Structure circulaire (diam. 0,40m, prof. 0,50m) avec une grande dalle de calage, comblée par un limon sableux brun, légèrement jaunâtre, petits charbons de bois, pierres de moyennes dimensions. | Céramique, faune | Trou de poteau |
| | | Z1/24 | Structure circulaire (diam. 0,40m, prof. 0,35m) avec une grosse dalle de calage. Comblée par un limon brun gris avec quelques pierres de moyennes dimensions. | Faune | Trou de poteau |
| | | Z1/25 | Structure circulaire (diam. 0,50m, prof. 0,55m) avec grandes dalles de calage. Comblée par un limon brun gris avec quelques pierres de moyennes dimensions. | | Trou de poteau |
| | | Z1/27 | Rigole est-ouest, comblée de graviers (UT26), visible sur une longueur de 3,40m et une largeur de 0,30-0,40m. | | Rigole |
| | | Z1/31 | Rigole délimitée par de petites et fines dalles en position verticale, observée sur une longueur de 3,20m et une largeur de 0,30m. Comblement constitué de limon sableux brun foncé avec nombreux fragments de charbons de bois. | | Rigole |
| | | | | | |

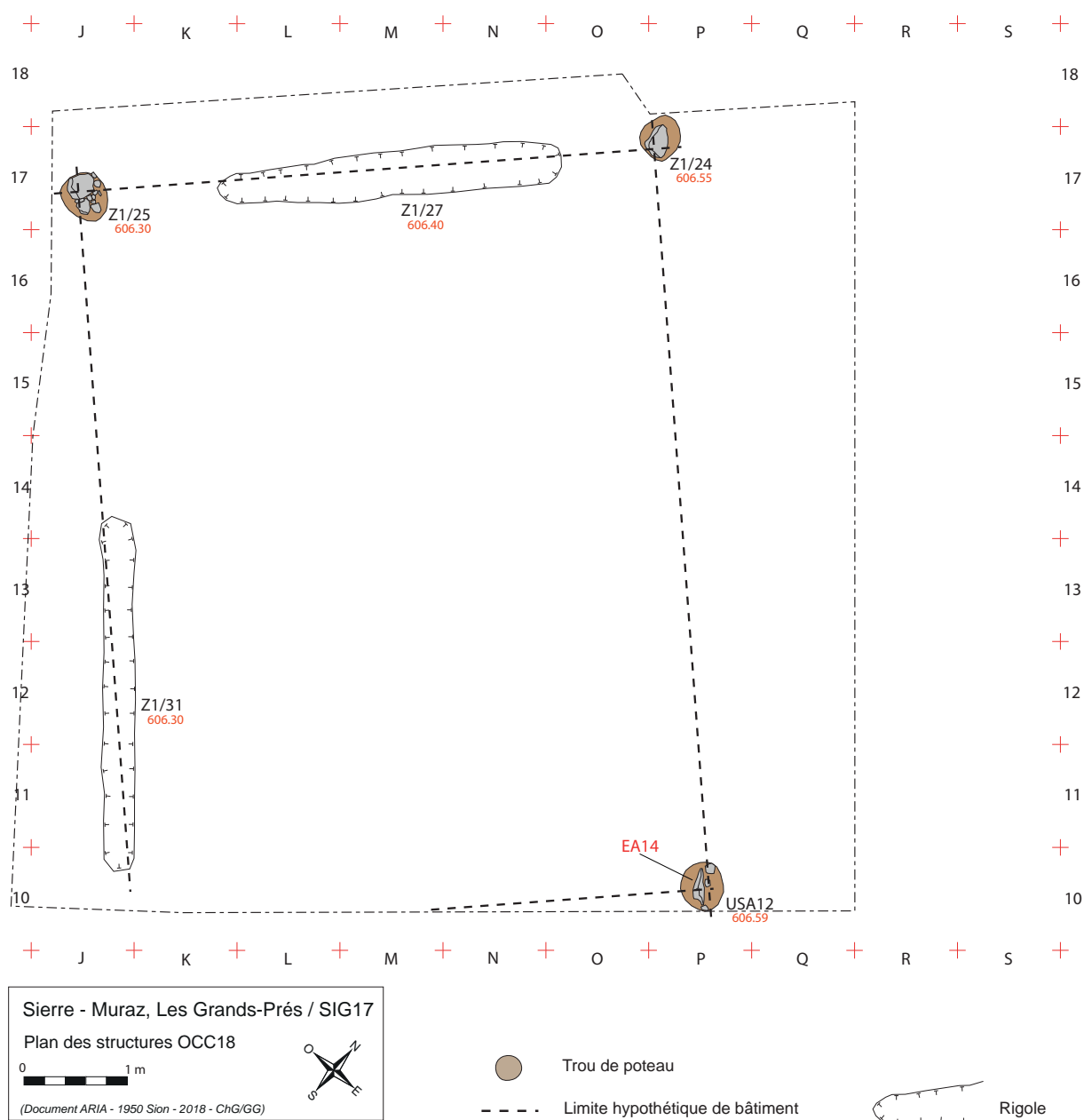


Fig. 14 – OCC18. Plan de répartition des structures.

TOR19 et COL20

Un épisode d'alluvions torrentielles (**TOR19**), repéré en surface et dans les coupes **CP1**, **ST4B** et **L1**, marque la fin de l'occupation **OCC18**. Lui succède une série de colluvions (**COL20**) à matrice limoneuse gris beige, avec des gravillons, des petites pierres et de rares charbons de bois. Cet épisode fouillé partiellement en surface et visible dans les coupes (**CP1**, **ST4A-4B-5A**, **L1-2**) recouvre tout le site. Ces dépôts de pente conservent le même pendage que les précédentes couches. Le mobilier céramique provenant de ces colluvions paraît plus récent que la céramique provenant des séquences antérieures et marque un changement chronologique dans l'occupation du site.

Mobilier

COL20 : 98 fragments de céramique, dont un fragment décoré de cannelures et deux bords segmentés, un éclat de cristal de roche et deux petits fragments de bronze.

La céramique présente des éléments caractéristiques de la fin de l'âge du Bronze.

- MOD28
- TOR27
- RUS26
- OCC25 EA4
- RUS24
- TOR23
- RUS22
- OCC21 EA8
- COL20
- TOR19
- OCC18 EA14
- RUS17
- COL16
- OCC15
- COL14
- TOR13
- COL12
- TOR11
- COL10
- OCC9 EA15
- COL8
- COL7
- OCC6 EA18
- COL5
- RUS4
- COL3
- PED2
- SUB1

OCC21

Ce niveau d'occupation (**OCC21**) a été mis au jour au sommet des colluvions **COL20**. Il s'agit de deux ensembles de structures assez érodées. Aucun sol d'occupation n'est conservé en rapport avec ces structures. Un premier ensemble (**AFC30**) comprend les restes de deux parois formant l'angle d'un bâtiment en bois. Il s'agit de trois trous de poteau et de deux rigoles, traces très érodées des sablières basses. Dans l'espace délimité par les parois sont présents deux trous de potelets. Les nombreux charbons de bois piégés à l'intérieur de structures en creux laissent supposer la destruction par incendie du bâtiment. Un deuxième ensemble (**AFC29**) est constitué d'une fosse et de deux trous de poteaux. Ces structures se situent dans un espace en dehors du bâtiment (fig. 15 et 16).

L'analyse C¹⁴ effectuée sur les charbons de bois provenant du comblement de la rigole Z1/13 (EA8) a fourni pour cette occupation une datation comprise entre 905 et 806 av. J.-C.

Mobilier

OCC21 : 4 fragments de céramique.

La céramique présente des éléments attribuables à des périodes protohistoriques.

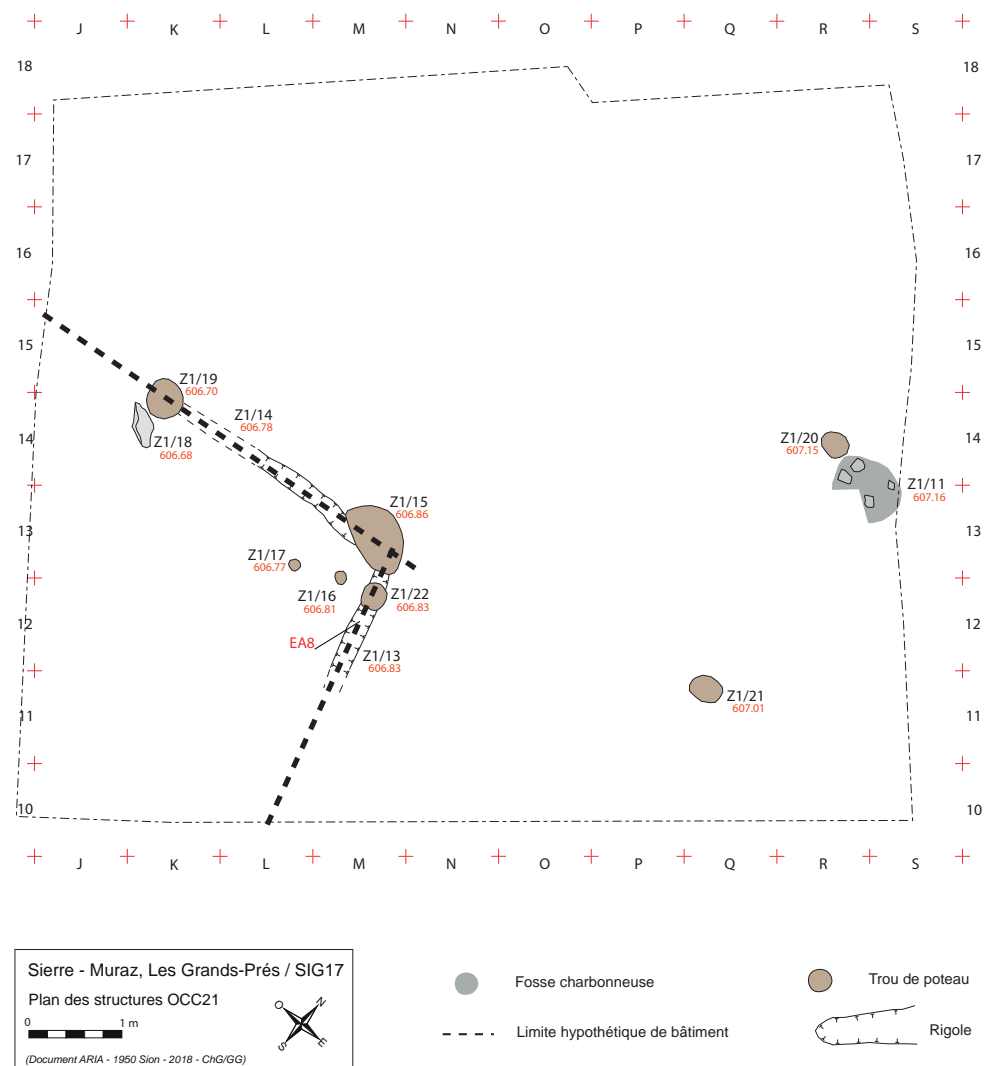
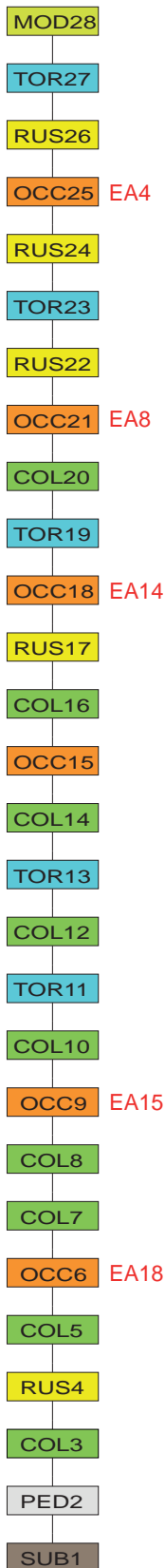


Fig. 15 – OCC21. Plan de répartition des structures.

| Éléments constitutifs de l'OCC21 | | Description | Mobilier | Fonction/Interprétation | |
|----------------------------------|---|-------------|--|-------------------------|--------------------|
| OCC21 | AFC29 | Z1/11 | Fosse subcirculaire (diam. 0,60 m env., prof. 0,25 m) comblée par un limon peu sableux gris noirâtre, quelques charbons de bois, quelques pierres de moyennes dimensions et des céramiques. | Céramique | Fosse |
| | | Z1/20 | Structure oblongue (diam. 0,35 m x 0,20 m, prof. 0,15 m) avec pierre de calage. Comblée par limon gris graveleux avec charbons de bois, puis par limon jaune beige avec quelques cailloux. | | Trou de poteau |
| | | Z1/21 | Structure subcirculaire (diam. 0,35/0,20 m, prof. 0,20 m) avec grandes dalles de calage. Comblement hétérogène. D'abord limon sableux brun homogène avec microcharbons de bois. Ce remplissage se limite ensuite jusqu'au fond à la moitié ouest de la structure. Le reste du comblement est plus hétérogène, limon jaune avec cailloux. | | Trou de poteau |
| | AFC30 | Z1/13 | Rigole, probable sablière, visible sur une longueur de 1 m, large de 0,20 m, profonde de 0,05 m. Remplissage de limon sableux brun noirâtre avec quelques gravillons, des charbons de bois épars. On note une concentration de charbons de bois à côté du trou de poteau Z1/15. | | Sablière |
| | | Z1/14 | Rigole, probable sablière visible sur une longueur de 1,40 m, large de 0,20 m, profonde de 0,05 m. Comblée par un limon sableux brun noirâtre, quelques microcharbons de bois, quelques petites pierres. | | Sablière |
| | | Z1/15 | Structure subcirculaire (diam. 0,70/0,50 m, prof. 0,25 m), comblée par un sable limoneux gris avec graviers dans la partie supérieure (environ 0,10 m), après par un limon brun jaunâtre avec charbons de bois. | Céramique | Trou de poteau |
| | | Z1/16 | Structure circulaire (diam. 0,10 m, prof. 0,15 m), comblée par un sable gris sombre avec quelques petits charbons de bois. | | Trou de poteau |
| | | Z1/17 | Structure circulaire (diam. 0,10 m, prof. 0,18 m), comblée par un sable limoneux brun gris avec charbons de bois. | | Trou de poteau |
| | | Z1/18 | Bloc de pierre à côté du trou de poteau UT19. | | Calage de sablière |
| | | Z1/19 | Structure subcirculaire (diam. 0,25/0,30 m, prof. 0,15 m), comblée par un sédiment charbonneux au sommet, puis par un limon jaunâtre puis gris et caillouteux. | | Trou de poteau |
| Z1/22 | Structure circulaire (diam. 0,25 m, prof. 0,20 m), comblée par un limon brun avec beaucoup de charbons de bois. | | Trou de poteau | | |



Fig. 16 – OCC21. Angle de bâtiment (vue depuis le sud, photo ARIA SA).



RUS22, 24 et TOR23

Une série d'alluvions torrentielles, alternant des dépôts fins et des dépôts plus grossiers, érode l'occupation **OCC21** et marque un changement dans la dynamique des dépôts sur le versant.

Deux ruissellements constitués de limons sableux brun beige homogènes avec quelques charbons de bois sont séparés par un torrentiel plus grossier, avec des graviers et des gravillons pris dans une matrice sableuse grisâtre qui comprend des lentilles de sédiment plus limoneux et fin. Ces couches ont été repérées en surface et dans les coupes **CP1, ST4A-4B, ST5A, L2-3**.

Mobilier

RUS22: 9 fragments de céramique.

TOR23: 1 fragment de pierre avec encoche.

La céramique ne présente pas d'élément typologique.

OCC25

L'occupation la plus récente attestée sur le site est constituée de deux foyers, visibles au sommet du ruissellement **RUS24**. Le premier, **Z1/8**, partiellement érodé et en partie comblé par les alluvions postérieures, est une fosse ovoïde au fond très charbonneuse avec, à proximité de son bord, un bloc rubéfié posé à plat. Le deuxième, **Z1/12** (fig. 17), présente une structure circulaire comblée de pierres et blocs rubéfiés et éclatés recouvrant une couche charbonneuse. Stratigraphiquement contemporaines de ces structures, deux zones avec des charbons de bois épars constituent les restes très érodés d'un niveau d'occupation (fig. 18).

L'analyse C¹⁴ effectuée sur les charbons de bois provenant du comblement du foyer **Z1/8** (EA4) a fourni pour cette occupation une datation comprise entre 759 et 416 av. J.-C.

| Eléments constitutifs de l'OCC25 | Description | Mobilier | Fonction/Interprétation |
|----------------------------------|--|-----------|--|
| Z1/4 | Zone charbonneuse, charbons de bois centimétriques épars. | | Zone charbonneuse |
| Z1/5 | Zone de limon brun noirâtre, charbons de bois centimétriques épars. | Céramique | Zone charbonneuse |
| Z1/8 | Fosse ovoïde (dim. 0,90/0,80m, prof. 0,20 m) comblée par un limon beige homogène compact, puis par une petite couche de sable gravillonneux gris (torrentiel). Puis fond limon sableux très charbonneux avec gravillons. Quelques petites pierres plates contre les parois. Pas de franche rubéfaction, mais peut-être une légère coloration du sédiment argileux. | | Foyer |
| Z1/10 | Cailloutis et petites pierres dans limon beige. En P/11, bloc rubéfié posé à plat et quelques charbons de bois épars. | | Zone charbonneuse en relation avec le foyer Z1/8 |
| Z1/12 | Structure en cuvette circulaire (diam. 60 cm, prof. 10 cm) avec blocs rubéfiés et éclatés recouvrant un niveau très charbonneux. Fond rubéfié | | Foyer |

Mobilier

OCC25 : 1 fragment de céramique.

La céramique ne présente pas d'élément typologique.



Fig. 17 – OCC25. Foyer Z1/12 (vue depuis le sud, photo ARIA SA).

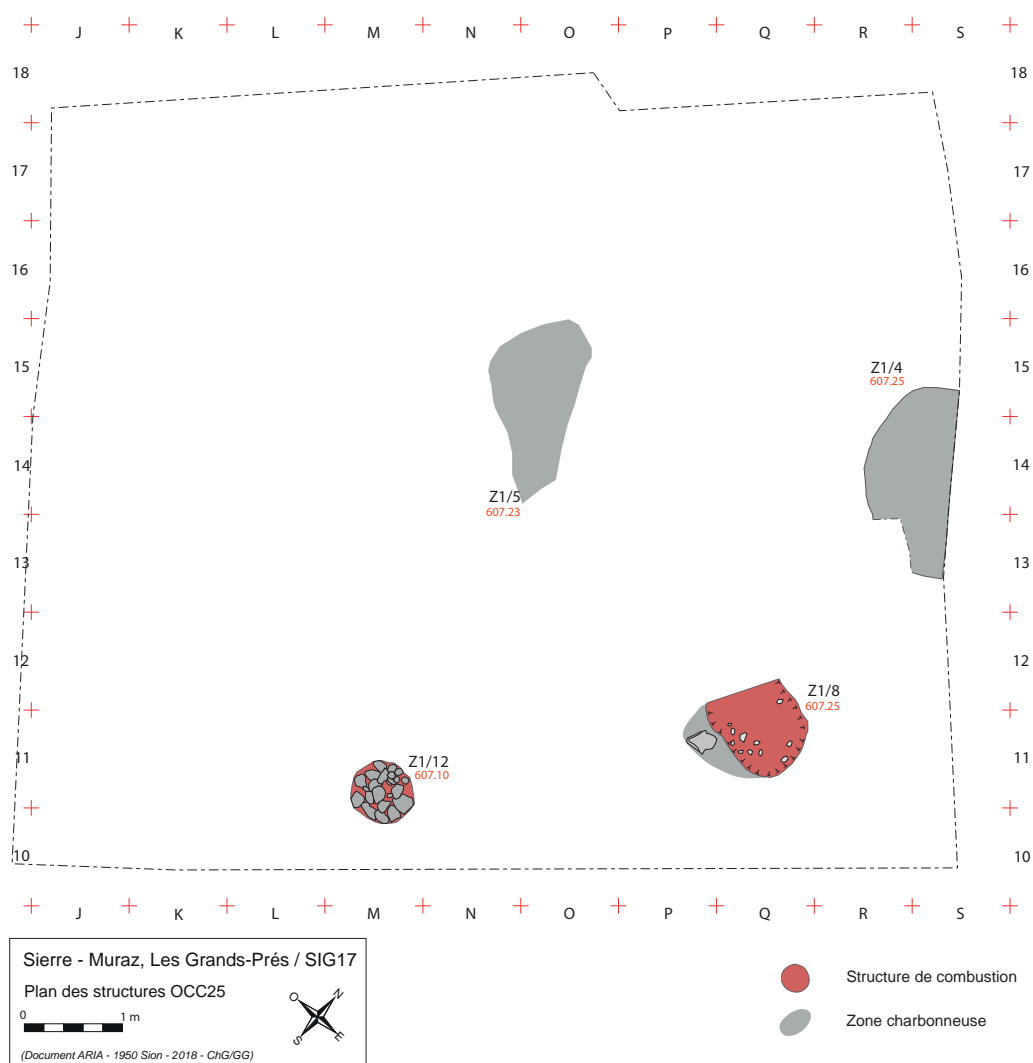


Fig. 18 – OCC25. Plan de répartition des structures.

RUS26 et TOR27

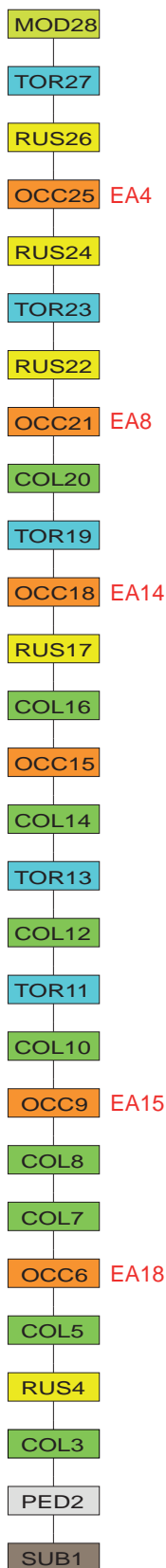
L'occupation **OCC25** est érodée et recouverte par une série d'alluvions torrentielles, un dépôt de limons fins (**RUS26**) suivi par des alluvions plus grossières (**TOR27**), comprenant des graviers et des gravillons pris dans une matrice de sable gris avec des lentilles de sédiment plus limoneux et fin. Cette séquence est tronquée par des remblais modernes (**MOD28**).

Mobilier

RUS26: 11 fragments de céramique.

TOR27: 4 fragments de céramique.

La céramique ne présente pas d'élément typologique.



LA CÉRAMIQUE : OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Mireille David-Elbiali

Observations physiques

La céramique récoltée sur le site de Muraz compte environ 200 tessons. La fragmentation est très importante, les pièces de très petite taille – miettes jusqu'à ~1 cm – représentant environ un quart du corpus. Les pâtes se caractérisent par un aspect grossier, accentué probablement par l'érosion des surfaces. Parmi les pièces typologiques, deux présentent une pâte mi-fine à fine avec un dégraissant plus ou moins trié, n'excédant pas 1 mm avec de rares inclusions de diamètre supérieur – COL20-68 et TOR24-24 –; elles proviennent de la partie supérieure de la séquence. Deux autres éléments typologiques peuvent être qualifiés de mi-fins à grossiers – RUS17-97 et COL10-147. Le reste des pièces a été façonné en pâte grossière, une quarantaine peuvent même être qualifiées de très grossières, notamment trois languettes et deux fragments de bases. Des éléments cristallins anguleux composent la très grande majorité du dégraissant pour tous les fragments observés.

Du point de vue de la cuisson, on peut observer des tessons avec un cœur sombre et des surfaces claires rougeâtres, notamment les éléments typologiques du bas de la séquence, en dessous de TOR11; d'autres pâtes sont uniformément sombres ou des tessons présentent des surfaces très légèrement plus claires et parmi eux des pièces de la partie supérieure de la séquence. Cette distinction n'est toutefois pas systématique. Les surfaces des pièces sont parfois nettement lessivées, notamment les tessons 27 et 68 de COL20.

Sur les 200 éléments récoltés, seuls 24 présentent un caractère typologique, soit environ 12%. Il y a un profil de gobelet, six bords, sept à huit bases, quatre à cinq languettes, deux anses et trois corps décorés. Au vu de l'état de conservation de la céramique et du très faible pourcentage d'éléments typologiques, il s'est avéré impossible de trouver des remontages entre les différents niveaux.

Description des pièces typologiques par niveau

COL7

86 Petite languette proéminente ou éventuellement petit pied (élément d'une base à pieds multiples) en pâte grossière. Néolithique ou Bronze ancien.

COL8

164 Grosse languette allongée en pâte très grossière placée sur le corps d'un récipient de grandes dimensions (jarre), avec le départ d'un cordon horizontal sur le côté droit; le côté gauche est érodé. Néolithique final ou Bronze ancien.

COL10

147 Fragment de corps en pâte grossière décoré d'une frise qui se présente sous la forme d'une bande encadrée par deux lignes parallèles et remplie de deux triangles hachurés horizontalement placés en position opposée par le sommet, les zones en réserve formant des losanges. Départ possible d'une seconde frise, parallèle à la première. Sur une des lignes d'un triangle, des traces de peigne sont visibles, par contre elles ne le sont plus sur le reste du décor, qui pourrait sembler avoir été incisé. Compte tenu de l'état de dégradation de la surface, la technique décorative reste incertaine. L'orientation du décor est peut-être horizontale. S'il s'agit d'un décor au peigne, il faut envisager une datation au Campaniforme; s'il s'agit d'incisions, une datation dans la seconde moitié du Bronze ancien serait plus probable. Des motifs identiques sont répertoriés pour les deux périodes en Suisse orientale et en Allemagne du Sud (fig. 19).

149 Petit fragment de bord en pâte grossière à lèvre simple érodée surmontant une perforation. Les bords perforés sont connus au Campaniforme et au Bronze ancien.

153 Petit fragment de bord aplati arrondi avec apparemment un cordon appliqué contre la lèvre à l'extérieur, en pâte grossière. Campaniforme ou Bronze ancien.



Fig. 19 – Comparaison entre le tesson SIG17-147 (a) et des décors de Bodman-Schachen (b, Bronze ancien) et de Wetzikon ZH Kempten (c, Campaniforme).

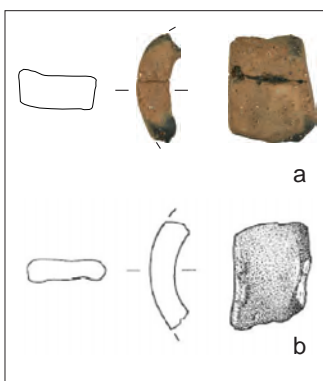


Fig. 20 – Comparaison entre le tesson SIG17-96 (a) et un fragment d'anse de Wetzikon ZH Kempten (b).

TOR11

173 Départ de base plate en pâte très grossière. Pas d'attribution chronologique.

175 Fragment médian d'anse de section ovale en pâte grossière. Néolithique ou âge du Bronze.

OCC15

112 Fragment de départ de base plate à talon en pâte très grossière. Pas d'attribution chronologique.

132 Fragment de corps irrégulier en pâte grossière, décoré d'au moins deux à trois impressions digitales. Il s'agit peut-être des traces d'un décor couvrant. Néolithique ou âge du Bronze.

COL16

119 Bord à lèvre aplatie, décorée de coups d'ongle sur la tranche, en pâte grossière. Néolithique ou âge du Bronze.

129 Languette allongée positionnée sur corps en pâte très grossière. Néolithique ou Bronze ancien ?

RUS17

96 Fragment médian d'anse en ruban à bords plats en pâte mi-fine à grossière. Il est à noter qu'un fragment d'anse de Wetzikon n'est pas très éloigné du point de vue morphologique. Il n'y a pas de photo, mais le dégraissant mesure ~1 mm. Néolithique ou âge du Bronze (fig. 20).

COL20

12 Fragment très érodé, correspond soit à un départ de base à talon soit à une languette, en pâte très grossière. Néolithique ou âge du Bronze.

27 Fragment très érodé du corps d'un gobelet en pâte grossière, avec peut-être une large cannelure ou un méplat et le départ du rebord évasé. Bronze moyen ou récent ?

35 Bord légèrement évasé, lèvre arrondie, pâte grossière. Protohistorique.

38 Fragment d'encolure à segmentation interne, avec rebord horizontal ou évasé (lèvre absente), en pâte grossière. Bronze final ?

41 Fragment médian de grosse languette, en pâte très grossière. Néolithique ou Bronze ancien ?

42 Fragment médian de base plate, fond érodé, en pâte grossière. Protohistorique.

60 Fragment médian de base plate (?), en pâte grossière. Protohistorique.

61 Rebord à lèvre segmentée en pâte grossière. L'orientation est incertaine : gobelet à rebord évasé ou écuelle à rebord horizontal. Bronze final ?

68 Fragment de corps très érodé portant les traces de 2 à 3 cannelures, en pâte mi-fine. L'orientation reste incertaine. Bronze récent ou final.

100 Départ de base minuscule, en pâte grossière. Protohistorique.

101 Départ de base plate sans talon et fragment médian (?), en pâte grossière. Protohistorique.

OCC21

22 Gros fragment de corps en pâte grossière. Protohistorique.

TOR27

24 Fragment médian de base plate sans talon en pâte mi-fine. Bronze final ou plus tardif.

Discussion

À partir du mobilier, il est possible de distinguer deux grands épisodes chronologiques. La séparation entre les deux se fait après le dépôt de RUS17.

La partie supérieure semble se rattacher à la fin de l'âge du Bronze, avec quelques éléments plutôt caractéristiques du Bronze récent ou final : le corps n° 68 décoré de cannelures et les bords segmentés n° 38 et 61 et peut-être aussi le n° 27.

La partie inférieure date du Campaniforme ou du Bronze ancien. Toutefois l'examen attentif des éléments disponibles oriente la datation plutôt vers le Campaniforme. Les caractères typologiques présents sont les languettes sur corps – n° 164 et 129 –, dont le positionnement exact sur le profil reste cependant inconnu, le décor en bandes parallèles n° 147, le bord perforé n° 149, le bord avec cordon appliqué contre la lèvre n° 153, le fragment d'anse de section ovale n° 175 et l'anse n° 96, le corps décoré n° 132, la lèvre décorée n° 119, ainsi que la teinte rougeâtre de plusieurs pièces. Ces différents caractères typologiques sont tous présents au Bronze ancien, mais pas forcément aux mêmes phases. Ainsi les bords perforés, comme le n° 149, constituent un héritage du Néolithique final et disparaissent sous cette forme à la fin du Bronze ancien, au moment où la céramique se couvre à nouveau de décors tracés à motifs géométriques, or les deux pièces appartiennent au même niveau stratigraphique. Le tesson décoré n° 147 porte clairement des traces d'usage du peigne sur une des lignes et même si elles ne sont pas visibles sur le reste du décor, l'usage d'une technique mixte – impressions au peigne et incisions – semble très improbable et n'est pas documenté ailleurs. Il faut donc partir du principe que l'ensemble du décor du n° 147 a été réalisé au peigne. D'autre part, la comparaison avec une des cruches de Bodman-Schachen, qui présente un décor en partie similaire, montre une technologie plus élaborée dans ce dernier cas et avec des surfaces soignées. Enfin, l'organisation en bandes parallèles du décor est caractéristique du Campaniforme, les frises du Bronze ancien étant composées différemment. Plusieurs parallèles peuvent être tracés avec le site de Wetzikon ZH Kempten, situé au sud du lac de Pfäffikon⁶ ; ils concernent le décor au peigne n° 147, qui trouve une comparaison exacte, le décor peut-être couvrant n° 132, l'anse n° 96 et la présence de plusieurs lèvres aplaties comme le n° 119, même sans les impressions.

La rareté des éléments typologiques et le mauvais état de conservation de la céramique ne permettent toutefois pas d'assurer ces conclusions, qui devront être confirmées par l'analyse de la stratigraphie et les dates C¹⁴.

⁶ J'aimerais remercier Martine Piguet pour la référence bibliographique : Erwin RIGERT, Stefanie JACOMET, Sabine HOSCH, Heide HÜSTER PLOGMANN, Philippe RENTZEL, Christine PÜMPIN, Jehanne AFFOLTER, « Eine Fundstelle der Glockenbecherzeit in Wetzikon ZH-Kempten, Tösstalstrasse 32-36 », *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte* 88, 2005, p.87-118.

LES RESTES FAUNIQUES

Nicole Reynaud Savioz

Le site de Sierre-Muraz, Les Grands Prés a livré une faune très peu abondante et extrêmement mal conservée. En effet, seuls 18 restes ont été collectés. Il s'agit de très petits fragments de dent (dentine et émail), de diaphyse et d'os compact, caractérisés par une détérioration marquée (fig. 21).

L'altération, qui prend la forme d'une dissolution des tissus osseux causée par des processus physico-chimiques, s'est produite après enfouissement. Les os moins résistants (os plats et épiphyses principalement formées d'os spongieux) ont été complètement détruits. Les restes parvenus jusqu'à nous ne représentent donc qu'une infime part de la faune initialement présente. En conséquence, la représentativité de l'assemblage est extrêmement faible.

Les restes sont issus de six événements, dont deux niveaux d'occupation (OCC6) et (OCC15) datés respectivement du Néolithique moyen et du Bronze ancien (fig. 22).

Deux fragments de molaires de caprinés ont été identifiés (TOR11 et OCC15). Parmi les seize restes osseux qui n'ont pas pu être déterminés au rang de l'espèce, huit proviennent d'un mammifère de taille moyenne.

Etant donné les conditions déplorables de conservation, la prévalence des restes de caprinés et de mammifères de leur taille indique que les petits ruminants domestiques devaient être les animaux les plus fréquents sur le site.



Fig. 21 – Restes osseux (SIG17-171, à gauche) et dentaire (SIG17-176, à droite) très érodés.

| | NR | PR |
|--------------|-----------|-----------|
| RUS17 | 3 | 14 |
| OCC15 | 3 | 38 |
| TOR11 | 1 | 12 |
| COL10 | 1 | 6 |
| COL8 | 9 | 12 |
| OCC6 | 1 | 12 |
| Total | 18 | 94 |

Fig. 22 – Nombre (NR) et poids (PR) des restes de faune selon les événements (le poids est exprimé en 1/10^e de gramme)

CONCLUSIONS

Sur le chantier SIG17, l'analyse de la séquence archéologique a mis en évidence une succession de six niveaux d'occupation avec des structures attestant la présence d'un habitat. Un bâtiment sur rigole et poteaux est identifié. Les analyses C^{14} effectuées sur les échantillons prélevés dans les divers niveaux, viennent confirmer globalement l'observation des quelques éléments typologiques du mobilier céramique.

Le niveau le plus ancien (OCC6), malheureusement sans mobilier caractéristique, est daté du Néolithique moyen et l'interprétation du fossé observé reste problématique. On peut tout au plus supposer l'existence d'une occupation à l'amont sur le replat en relation avec cette structure. Le reste de la séquence est représenté par deux grandes périodes : la partie inférieure de la séquence se situe au Bronze ancien (OCC9, OCC15 et OCC18), la partie supérieure se situe probablement à la fin de l'âge du Bronze, voire au Premier âge du Fer (OCC21 et OCC25). De nombreux dépôts sédimentaires de pente, colluvions et alluvions torrentielles érodent les aménagements des niveaux d'habitat successifs. En effet, aucun sol n'est conservé en relation avec les structures mises au jour. Cette série d'occupations superposées occupe dans la partie nord de la parcelle un terrain encore relativement plat peu avant que la pente ne devienne plus accentuée. On se trouve donc en bordure d'une zone d'habitat qui se développe fort probablement à l'amont du site sur le replat occupé par le village de Muraz. Ces vestiges attestent une fréquentation du site qui couvre plusieurs siècles et apportent une nouvelle connaissance, bien que limitée, sur l'habitat protohistorique du coteau de Sierre.

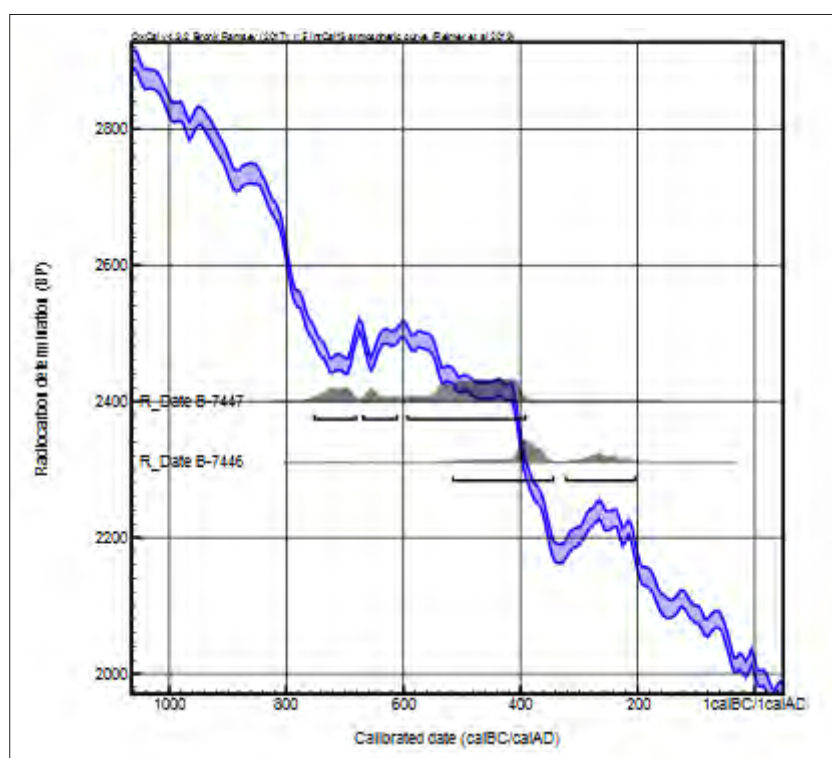


Fig. 23 – Les Grands Prés, fouille 1985. Dates calibrées des charbons prélevés dans les fosses protohistoriques (données PAVAC). Calibration : Reimer *et al.* 2013 (programme OxCal Bronk Ramsey 2017).

Les fouilles menées en 1985 à proximité permettent d'aller plus loin ; ici, les indices des plus anciennes occupations concernent des fosses dépotoirs ou des fosses-foyers datées du Second âge du Fer par le C¹⁴ (B-7446, 2310+-50 BP et B7447, 2400+-50 BP) (fig. 23)⁷.

Malgré la proximité des valeurs brutes mesurées, l'horizontalité de la courbe de calibration rend les résultats peu précis : on aurait cependant tendance à placer l'occupation au début du Second âge du Fer. Quelques tessons avaient alors été récoltés, mais n'ont pour le moment pas été expertisés. Il est probable que cette occupation protohistorique concerne des activités domestiques du début du Second âge du Fer, une période non reconnue en 2017, mais qui a son répondant dans les trouvailles funéraires anciennes (bracelet en argent à godrons, voir fig. 4 p. 5). De même, sur le chantier SIG17 aucun élément ne peut être raccordé à l'époque romaine, malgré la présence d'un édifice antique à proximité (fouilles ORA VS 1985). Ces observations montrent bien l'intérêt qu'ont eu les communautés anciennes à vouloir s'installer dans ce secteur bien dégagé et surplombant le pied de l'adret valaisan.

Deux remarques pour conclure :

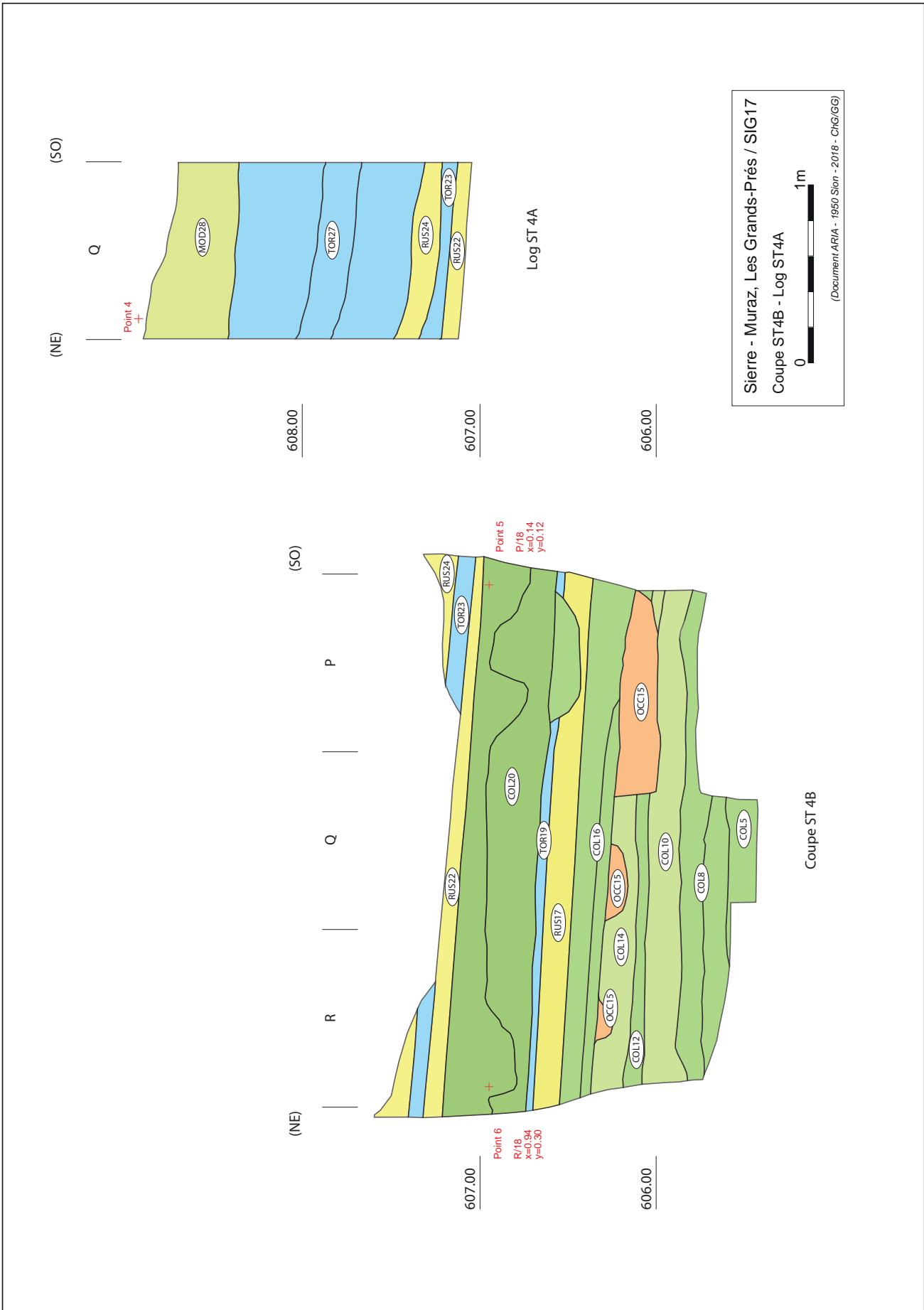
Même si, à Muraz, la grande majorité des vestiges de cette époque a peut-être été éliminée par les constructions modernes, les rares indices apportés par l'intervention de l'hiver 2017 s'avèrent avoir une importance indéniable pour la connaissance du peuplement préhistorique de la Noble Contrée.

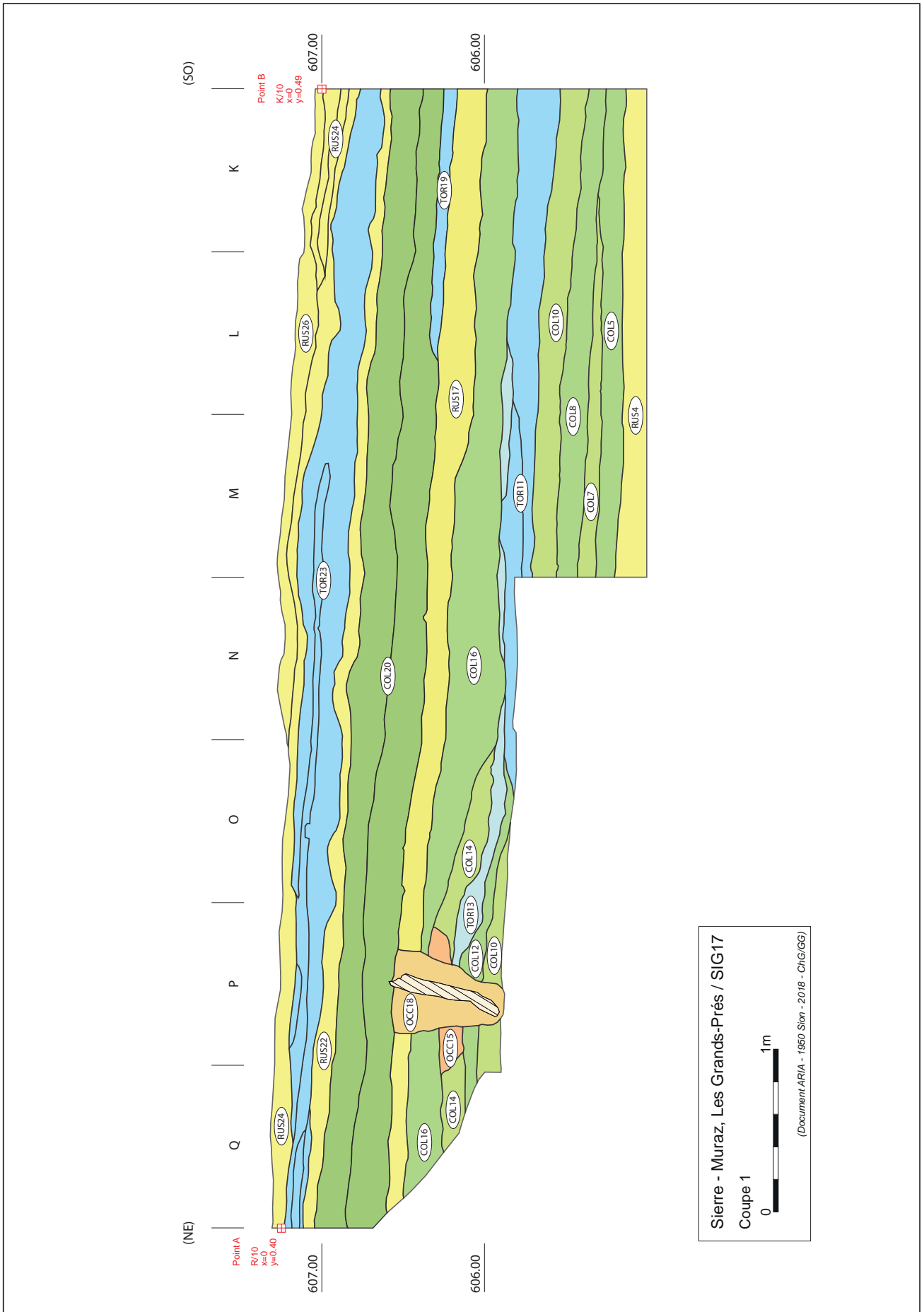
Il faut aussi signaler qu'au contraire de l'agglomération sédunoise, qui a fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques, Sierre demeure un territoire largement méconnu pour ce qui concerne les périodes préhistoriques, mais qui mérite d'être suivi avec attention, les conditions topographiques étant identiques à celles de Sion (cônes torrentiels de bas de pente, replat sur collines, etc.). Le mobilier provenant de tombes détruites dans la région est en soi suffisamment riche pour que l'agglomération et ses alentours méritent une attention soutenue (Muraz, Géronde, Crête Plane, etc.). À l'époque romaine par contre, de nombreux secteurs de l'agglomération sierroise ont livré des traces d'occupation, attestant de la présence d'un habitat probablement dispersé (*villae*?) sur l'ensemble du secteur considéré⁹.

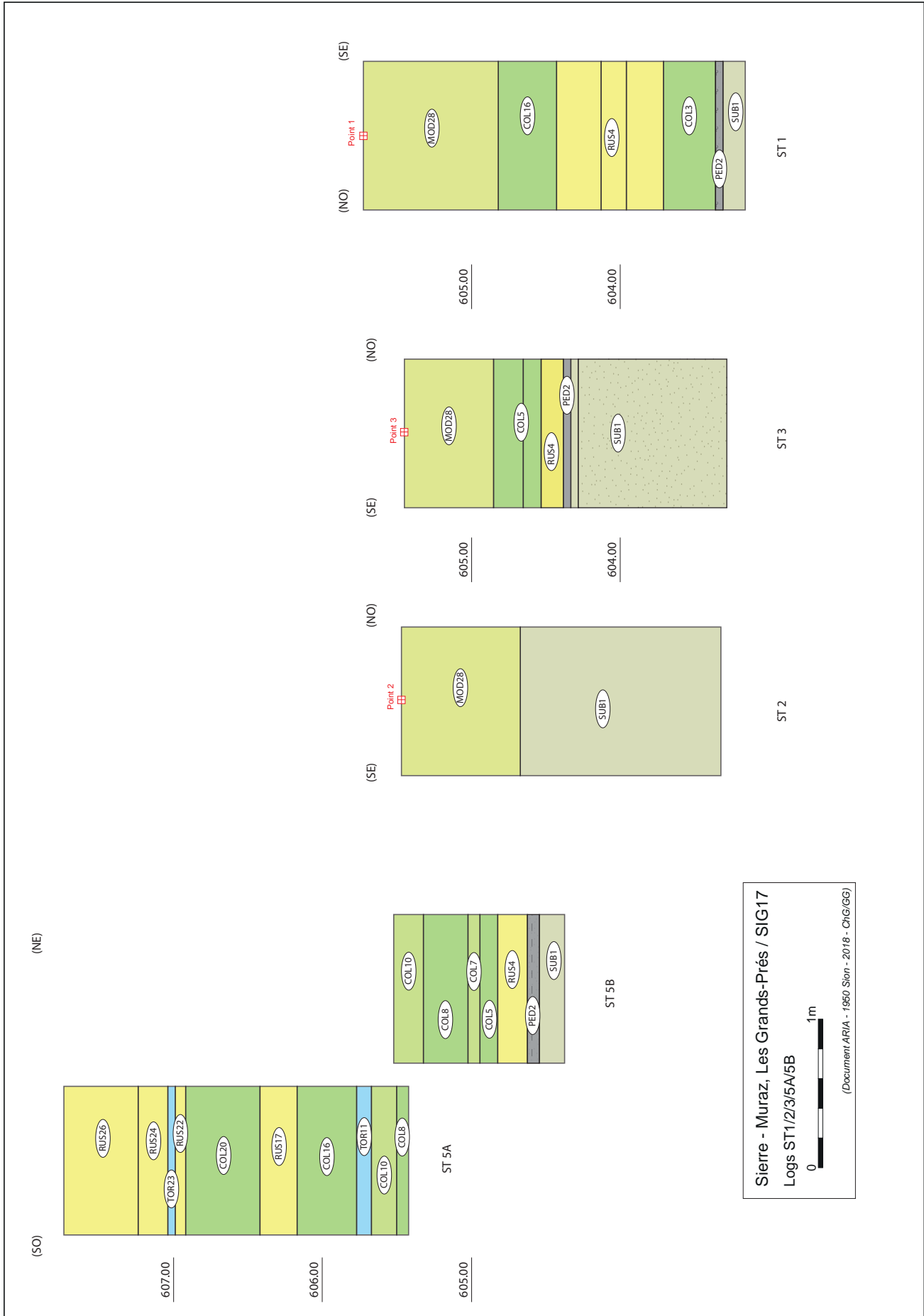
⁸ Patricia MEYER, Gabriele GIOZZA et François MARIÉTHOZ, *Bitsch-Massaboden (Wallis, CH), Jungneolithische und glockenbecherzeitliche Siedlung. Habitats du Néolithique moyen et du Campaniforme*, Cahiers d'archéologie romande 127, Lausanne 2012.

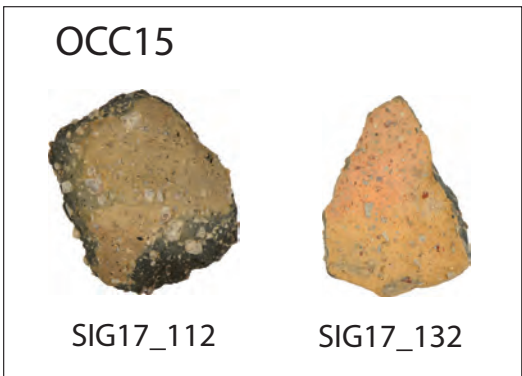
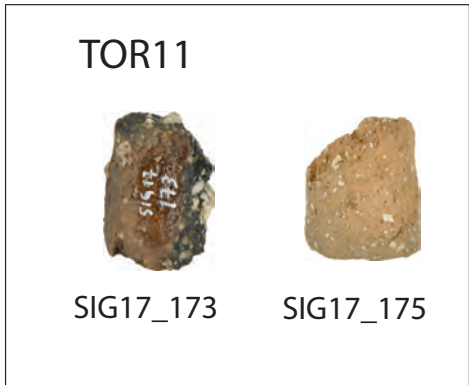
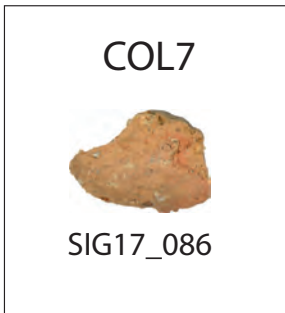
⁹ Eglise St-Ginier, ruelle du Carillon, quartier de Liddes, etc. (voir Olivier PACCOLAT in *Vallis Poenina* 1999, p. 191-193).

ANNEXES









COL20



SIG17_027



SIG17_035



SIG17_038



SIG17_068



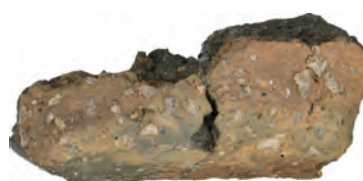
SIG17_041



SIG17_061



SIG17_084



SIG17_101

TOR27



SIG17_024

